

Ecole primaire publique  
Rue du Poulou  
29380 Saint-Thurien

## Procès verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 17 octobre 2013

### **Présents:**

#### *Enseignants*

M URVOY	CE1 - CM2 $\frac{3}{4}$ , directeur
Mme PLIQUET	MS - GS
M LE COQ	CE2 - CM1
Mme SIMON	CP

#### *Parents d'élèves élus*

M PEAN DE PONFILLY  
Mme GRAGNIC  
Mme PRIGENT  
Mme PHILIPPE

#### *Autres représentants*

Mme KERDRAON adjointe aux affaires scolaires

### **Excusées :**

Mme DECEMME Inspectrice de l'Education Nationale  
M Le maire

#### *enseignantes*

Mme LE LOC'H	complément de M Le Coq
Mme BURGAUD	$\frac{1}{4}$ décharge
Mme MORGANT	TPS – PS

#### *parents*

Mr PINTO  
Mme JAULNEAU (parent suppléant)

Mme DERRIEN DDEN  
Mme LAGADIC RASED

Le Conseil d'Ecole s'ouvre sur un tour de table des participants. M URVOY remercie et accueille les nouveaux parents élus.

Mme Derrien souhaite cesser ses fonctions de DDEN. M Jean-Pierre Guilloché, étant conseiller municipal à St-Thurien depuis mars 2014, n'est plus DDEN pour la commune. L'école n'a donc plus de DDEN (Délégués Département de l'Education Nationale)

### **1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.**

M Urvoy s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du conseil d'école du mois de juin.

## **2- Lecture et vote du règlement intérieur**

Lors du conseil d'école du mois de juin la partie concernant les absences a été retravaillée et validée par le conseil d'école. M Urvoy a soumis à validation ce paragraphe à Mme L'Inspectrice. Les grandes lignes n'ont pas été modifiées mais la forme a été changée:

### **3. Fréquentation scolaire**

Les retards et les absences seront justifiés par un mot du responsable légal avec production, le cas échéant d'un certificat médical. Toute absence doit être motivée : le motif « convenances personnelles » n'est pas un motif légitime au sens du code de l'Education (voir ci-dessous la liste des motifs légitimes).

Les élèves de moins de 6 ans sont soumis aux mêmes règles, inscrire son enfant à l'école maternelle étant un engagement à ce qu'il fréquente la classe de façon régulière et assidue.

#### **Rappel des motifs d'absences : (articles L 131-1 à L131-12 du code de l'Education)**

- la maladie de l'enfant (ou d'un de ses proches s'il est potentiellement contagieux).
  
- une réunion solennelle de famille.
  
- un empêchement causé par une difficulté accidentelle dans les transports.
  
- l'absence temporaire des parents lorsque l'enfant les suit.

**Au-delà de 4 demi-journées d'absence prévues par la famille au cours d'un même mois, une demande écrite devra être effectuée auprès de l'Inspectrice de l'Education Nationale.**

**En deçà des 4 demi-journées une demande écrite d'autorisation d'absence à titre exceptionnel devra être faite auprès du directeur le plus tôt possible.**

Un élève ne peut quitter l'école pendant la classe qu'à titre exceptionnel. Une demande écrite valant décharge de responsabilité, sera faite au maître de la classe. L'enfant sera alors pris en charge par un membre de sa famille ou une personne dûment accréditée, dans la classe ou la cour, suivant l'heure.

L'entrée dans l'école est interdite à toute personne étrangère au service. **En entrant ou en quittant l'enceinte de l'école, il est impératif, pour la sécurité des enfants, de refermer le portail.**

L'état d'esprit du texte n'ayant pas été modifié M Urvoy a distribué le règlement avant la validation du conseil d'école (dans un souci d'économie).

Le règlement intérieur est donc soumis au vote du conseil et approuvé à l'unanimité.

### **3- Les effectifs et la répartition à la rentrée 2014**

M Urvoy fait le point sur les changements dans le personnel de l'école.

M Le Coq a été nommé sur le poste de M Soulier, il prend en charge les CE2 CM1.

Mme Burgaud remplace Mme Le Faou en décharge de direction. Cette année suite à la modification des horaires M Urvoy est déchargé le jeudi ainsi qu'un mercredi sur 4.

Mme Le Loc'h complète M Le Coq les mardis et mercredis.

Mme Nathalie Braban seconde Mme Morgant.

Mme Isabelle Le Flécher seconde Mme Pliquet.

Mme Claudia Piesset a été nommée en tant qu'AVS (auxiliaire de vie scolaire) auprès d'un élève de CE2. 12 heures auprès de l'élève, 12 heures en aide administrative.

Au service de restauration M Franck Vin est secondé par Mme Martine Allain.

Mme Elisabeth Keraudren complète l'équipe municipale pour le nettoyage de l'école et la garderie.

Mme Combot gère la médiathèque et s'occupe des TAP.

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2014	8	14	12	13	23	13	18	10	13	124
2015	(dont 4 fréquentent)									

Enseignants	Classe	effectifs
Mme Morgant	TPS PS	22
Mme Pliquet	MS GS	25
Mme Simon	CP	23
M Urvoy Mme Burgaud	CE1 CM2	26
M Le Coq Mme Le Le Loc'h	CE2 CM1	28
Total		124 élèves

Les effectifs sont stables cette année et ce malgré le départ de 16 élèves pour le collège.

La répartition s'est effectuée ainsi pour privilégier l'accueil des plus jeunes qui a souvent été difficile de part le nombre d'enfants à inscrire.

Concernant les classes élémentaires le choix s'est porté sur cette répartition plutôt qu'une classe de CE1 CE2 à 31 et une classe CM1 CM2 à 23 pour équilibrer les classes et permettre une aide aux élèves plus pertinente.

#### 4- Les projets des classes.

	TPS PS	MS GS	CP	CE1 CM2	CE2 CM1
Projet cin'école est reconduit cette année <i>financement par la Cocopaq pour le transport et par l'Amicale Laïque pour les entrées</i>	x	x	X	x	x
Echange entre la classe des MS GS et l'école de Coat Pin Visite entre école et visite des Jardins de Rospico <i>financées par l'Amicale Laïque</i>		x			
Echange avec les correspondants de Querrien	x				
Visite du jardin botanique de Brest <i>(financée par l'Amicale Laïque)</i>			x	X (CE1)	
Visite aux jardins de Kerbellec <i>(financée par l'Amicale Laïque)</i>		x			
Cycle natation <i>les entrées sont financées par la COCOPAQ et le transport est pris en charge par la mairie</i>		X Cycle de 7 séances	X Cycle de 7 séances	X Cycles de 14 séances (CE1)	Les CM1 passeront le test anti- panique dans l'année
Parcours lecture Dis Moi Ton Livre <i>une série de livres est offerte par la COCOPAQ, les autres par l'APE</i>	x	x	x	x	x
Travail autour du tri avec la COCOPAQ			X		
Intervention de l'association Mervent en Breton par Régine <i>(financée par la mairie)</i> La convention se termine en 2016.	x	x			
Intervention de Carole Houget Dumiste COCOPAQ sur un semestre, 15 séances		x	x		
Visite de la caserne des Pompiers dans le cadre de la prévention des risques				x	x
Classe transplantée en Ariège <i>(financée par la mairie, l'amicale et les familles)</i>				X (CM2)	x
Participation aux journées Activités de Pleine Nature		x	x	x	x
Intervention le 12 novembre de l'Unicef concernant les droits de l'enfance.				x	x

L'équipe enseignante remercie l'APE, l'Amicale Laïque, la mairie et la COCOPAQ grâce à qui tous ces projets, au service des apprentissages des élèves, sont possibles.

## **5- Bilan de l'exercice incendie**

L'exercice incendie s'est déroulé le lundi 13 octobre à 10h15 dans de bonnes conditions.

## **6- Présentation des décloisonnements de l'école**

L'objectif des décloisonnements est de permettre aux enfants de bénéficier d'un apprentissage des langues en groupes plus restreints. Cela permet aussi aux enfants de s'habituer à un fonctionnement de type collège, enfin cela permet aux enseignants de connaître les enfants des autres classes.

Mme Morgant assure l'Anglais aux CE1 et aux CE2.

M Urvoy assure l'histoire et l'anglais auprès des CM.

Mme Burgaud assure l'histoire auprès des CE2.

Mme Le Loc'h assure l'histoire auprès des CM.

M Le Coq assure la découverte du monde aux CE1 et les sciences pour les CM.

Les décloisonnements se déroulent de 14h à 14h45 tous les jours. Les enseignants indiquent qu'étant donné la réforme des rythmes scolaires ces temps sont très courts, l'an passé il y avait 2 séances par après-midi, contre une cette année.

## **7- Les travaux effectués et à venir**

Locaux	Travaux effectués	Travaux en cours ou à prévoir
Classe de TPS PS GS Mme Morgant		
Classe de MS GS Mme Pliquet	La classe a été inversée	Les rideaux sont à changer
Classe de CP Mme Simon		L'arrêtoir extérieur (prévu pendant les vacances) Prévoir l'intervention d'un technicien sur la climatisation pour l'entretien.
Classe de CE1 CM2 M Urvoy	La classe a été inversée	
Classe de CE2 CM1 M Le Coq		
Dans l'école	Les tracés au sol ont été refaits. Les grillages ont été réparés	Les enseignants font une demande pour que des rideaux soient installés dans la salle de motricité.

Autour de l'école:

- Une ligne jaune à tracer devant le portail pour éviter les arrêts qui créent des embouteillages. Les parents élus appellent au civisme de tous.
- Un passage piéton devant le stade afin d'en sécuriser l'accès.

## **8- Les APC**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont le mardi et le jeudi soir de 16h15 à 17h15, durant la 1ère période 13 élèves de CP et CE1 en ont bénéficié.

Pour la seconde période 12 élèves du CP au CM2 en bénéficieront. Les élèves des différents niveaux seront mélangés.

Concernant le choix des enfants, les enseignants essayent de tenir compte de 3 critères:

- les élèves pour qui cela semble pertinent
- les élèves dont les familles sont demandeurs
- les élèves qui restent à la garderie le soir.

Le tout dans la limite des places disponibles.

## **9- Les TAP**

La mairie attend que la modification demandée au comité de pilotage soit validée par l'Inspection. A ce jour, l'organisation mise en place en septembre perdue après les vacances de la Toussaint.

(NB du vendredi 17 octobre: les nouveaux horaires sont validés)

Pour rappel actuellement les TAP 13h15 à 14h (appel à 13h10)

### **Décision du comité de pilotage TAP 13h00 à 13h45 (appel à 13h)**

Les élèves rentrent à l'école pour 13h50, à 13h50 ils sont sous la responsabilité des enseignants avant le début des classes à 14h.

Les représentants de parents élus font part du mécontentement des parents dont les enfants mangent à la maison le midi. M Urvoy rappelle que lors du comité de pilotage c'est l'intérêt général du plus grand nombre d'enfant qui a été pris en compte même si le comité de pilotage était bien conscient du délai court le midi.

La mairie indique qu'au comité de pilotage cette situation à été évoquée mais qu'elle ne concernait qu'une dizaine d'enfants et ce manière non régulière.

Certains parents ont peur que le temps de 13h50 à 14h soit propice à un énervement des élèves. Les enseignants indiquent que ce temps semble nécessaire puisqu'actuellement les enfants n'ont pas de temps de décompression en rentrant des TAP et vont directement en classe. Par ailleurs les enseignants indiquent que ces 10 minutes « tampon » sont essentielles pour la liaison avec le personnel communal, faire le point sur les bobos et gérer les conflits éventuels qui ont eu lieu sur le temps de midi.

Le directeur invite les familles, pour qui cela est problématique, à se rapprocher de la mairie.

## **10- Demandes d'investissements**

Les enseignants ont reçu une nouvelle plastifieuse pour l'école (valeur 255€)

Demandes:

- une table de pique-nique à rajouter sous le préau
- 3 appareils photos pour les activités, celui de l'école est cassé. Les enseignants doivent utiliser leurs appareils personnels pour les activités de classe.
- L'ordinateur de direction semble en fin de vie. Il a 7 ans. Il faudrait songer à le

changer.

- Une réflexion doit être entamée autour de la classe mobile informatique de l'école. La mairie indique qu'il faudra bien définir les besoins, le matériel. L'équipe enseignante sollicitera Eric Chatelain, conseiller pédagogique TICE pour être guidée.

## **10 – Questions diverses**

Aucune question n'est parvenue.

Les participants se séparent à 19h15.

Le président  
M Urvoy

La secrétaire  
Mme Simon